

## RÉGION | 24 HEURES

### COLMAR

## Des enfants polyhandicapés à l'école, une première en Alsace



Les enfants polyhandicapés travaillent par ateliers de vingt minutes avec une enseignante et une éducatrice spécialisée et deux aides médico-psychologiques. Photo Hervé Kielwasser

C'est une première en Alsace. Une UEEP, ou unité d'enseignement spécialisée pour élèves polyhandicapés, a ouvert en septembre à l'école Maurice Barrès de Colmar. Dix enfants handicapés mentaux et moteurs y suivent un enseignement adapté tout en côtoyant les élèves de l'école.

Alors que l'on s'apprête à célébrer les vingt ans de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances – qui affirme le principe de l'inclusion scolaire pour les élèves handicapés, beaucoup de chemin reste à parcourir en la matière. Aussi, l'ouverture d'une unité d'enseignement spécialisée pour élèves polyhandicapés à Colmar au sein de l'école élémentaire Maurice-Barrès marque une belle étape, même si c'est la seule et unique en Alsace, et qu'il n'en existe qu'une quinzaine dans toute la France.

La chose aurait été impensable il y a encore quelques années : depuis septembre, chaque jour, dix enfants âgés de 6 à 12 ans, lourdement handicapés, tant sur le plan physique que mental, viennent à l'école pour y suivre un enseignement adapté avec du personnel spécialisé, dans une salle dédiée et spécialement aménagée pour répondre à leurs besoins. Un projet porté par l'association Résonance en partenariat avec l'Education Nationale, la MDPH, l'agence régionale de santé et la ville de Colmar, qui a vocation à devenir pérenne.

- **Créer du lien**

Créer du lien avec les autres enfants, que ce soit en cour de récréation ou lors de projets communs, et trouver sa place à l'école, tels sont les objectifs de ce dispositif dont les enseignants mesurent chaque jour les bienfaits, tant pour les enfants handicapés que pour les autres. Deux classes de CP et CM1-CM2 se sont lancées dans l'apprentissage du makaton pour communiquer avec leurs nouveaux copains à l'aide de gestes et de signes.

« Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit » : cette citation de Saint-Exupéry a été reprise lors de l'inauguration du dispositif, le 5 décembre.